

/vs
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2000-670 DU 29 DECEMBRE 2000
portant approbation des états financiers du
Centre d'Action Régionale pour le
Développement Rural du Mono
(CARDER-MONO) pour l'exercice clos au
31 décembre 1999.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- VU la loi n°94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- VU la proclamation le 1^{er} avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- VU le décret n°99-309 du 22 juin 1999 portant composition du Gouvernement ;
- VU le décret n°96-402 du 18 septembre 1996, fixant les structures de la Présidence de la République et des ministères ;
- VU le décret n°97-279 du 11 juin 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du ministère du Développement rural ;
- VU le décret n°99-514 du 2 novembre 1999 portant attributions, organisation et fonctionnement du ministère des Finances et de l'Economie ;
- VU le décret n°91-310 du 31 décembre 1991 portant approbation des statuts des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural ;
- SUR rapport conjoint du Ministre du Développement Rural et du Ministre des Finances et de l'Economie

.../...

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 décembre 2000 ;

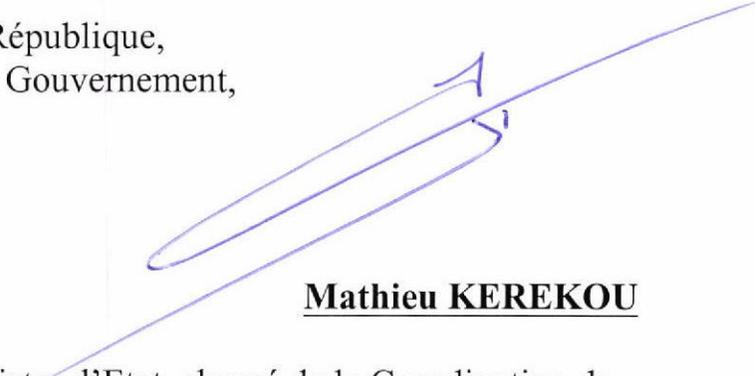
DECRETE :

Article 1er : Sont approuvés, les états financiers du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du Mono (CARDER-MONO) pour l'exercice clos au 31 décembre 1999 tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal officiel.-

Fait à COTONOU, le 29 décembre 2000

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Le Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de
l'Action gouvernementale, du Plan, du Développement
et de la Promotion de l'Emploi,



Bruno AMOUSSOU

Le Ministre du Développement
rural,



Théophile NATA

Le Ministre des Finances et
de l'Economie,



Abdoulaye BIO-TCHANE

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 AUTRES MECCAG-
PDPE 2 MDR 2 MFE 2 MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-
DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA
3 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1.-